

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 8 (1985)

Artikel: Récits traditionnels et renaissance dialectale dans le Jura
Autor: Lovis, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Récits traditionnels et renaissance dialectale dans le Jura

I. Tradition orale et littérature patoise jurassienne

Les «vieilles histoires»,
qu'on les jette à la poubelle de l'Histoire!

A l'heure où de petits hommes bleus (curieusement baptisés «Stroumpfs») font rêver – pardon! «stroumpfer»... – enfants et sages adultes, n'est-il pas pitoyablement «rétro» celui qui accorde encore quelque importance aux fées, aux lutins et à tous les petits nains qui n'envahissent pas les jardins sous prétexte de les... décorer? Ne faut-il pas être un brin fada et avoir le front légèrement fêlé pour consacrer temps et argent à sauver de l'oubli des récits dont nos parents n'ont plus voulu? Et prétendre que la génération précédant la nôtre n'a plus daigné garder ces histoires-là, en vérité c'est déformer les faits: nos parents ont volontairement laissé choir toutes ces «histoires du vieux temps» dans la poubelle de l'Histoire, ils les ont jetées aux orties, délaissées avec force, repoussées au tréfond de leur mémoire, extirpées de leur cœur, méprisées même. C'était leur droit, sans nul doute, et il ne nous appartient pas de leur faire un procès et de vouloir jouer au juge impartial. Un fait seul est indéniable: cette génération-là a rompu la chaîne de la transmission orale de la culture populaire, culture dont l'élément le plus répandu était le récit traditionnel. Il prenait de nombreuses formes et mon propos n'est pas de faire de savantes distinctions sur son contenu, car il m'importe peu de déterminer si les contes, les légendes, les apologues ou les simples «histoires» – comme on disait naguère encore – sont plus ou moins à même de contribuer à la renaissance dialectale dont j'aimerais que le Jura soit bientôt le théâtre.

Sans nul doute le récit n'est-il qu'un des éléments de la culture traditionnelle, mais je ne veux point aborder ici les questions liées à la chanson populaire, à la danse qui souvent lui tenait compagnie, aux parodies, devinettes, «virelangues» et autres jeux qui, de près ou de loin, avaient trait au langage. Je ne pense pas que la création de nouveaux «vouéyeris» enrichirait le patois et la danse... En revanche, avec une naïveté plus que probable, j'estime que le récit traditionnel pourrait contribuer à la renaissance du patois, voire vivifier la littérature francophone du Jura.

Le conte, la légende ou la simple «histoire» (drôle ou non) n'ont un rôle à jouer que dans une perspective dynamique de créativité car, c'est évident, la seule transmission de récits traditionnels ne provoquera pas la renaissance du patois désirée par tant de Jurassiens. Or le langage de nos pères risque non seulement la disparition, mais l'inutilité s'il ne sert plus de moyen d'expression propre à notre peuple, et pour qu'il remplisse le rôle spécifique d'une langue vivante, il importe qu'il s'adapte à notre temps.

Par quelques exemples en rapport avec les récits traditionnels – pour limiter mon sujet – je vais ci-après illustrer brièvement combien le contenu de ces «histoires» d'antan n'a plus qu'une valeur documentaire ou divertissante, finalement culturelle au sens où toute connaissance contribue à enrichir l'individu et à cultiver son esprit. Savoir ce qui intéressait nos ancêtres, découvrir leur manière de s'exprimer, apprécier leur art de conter ne peut qu'apporter des ferments à l'activité créatrice de notre société et de celles qui viendront après nous.

Nos descendants, ceux du prochain (fameux) «Temps des Loisirs», seront-ils satisfaits de notre génération si elle ne prend pas le relai de celle qui laissa choir la transmission orale de la culture populaire? Quelle responsabilité

prenons-nous lorsque nous ne faisons rien (ou presque) pour éviter que «les vieilles histoires» soient définitivement laissées dans la poubelle de l'Histoire?

Ne privons-nous pas notre société et celles à venir d'une source vivifiante à laquelle conteurs, poètes, littérateurs et autres créateurs viendront alimenter leur activité?

Mais vaut-il la peine d'agir quand on justifie des efforts présents par d'aléatoires résultats futurs? De tels propos et un rêve de renaissance dialectale risquent fort de sembler dépourvus d'intérêt à bien des Jurassiens qui estiment que notre jeune Etat (hélas! divisé) requiert des investissements plus importants, voire plus urgents. Et ce patois qui meurt, à quoi servirait-il quand bien même la majorité des Jurassiens sauraient en user avec grâce?

La transmission des récits traditionnels est culturellement aussi importante que la conservation de ces remarquables témoins de l'architecture vernaculaire jurassienne que sont nos quelques (trop rares!) fermes épargnées par de nécessaires transformations ou d'indispensables agrandissements. Quel appauvrissement pour le Jura si la préservation du patrimoine n'était pas intervenue à temps pour empêcher le grand chambardement dans nos villes et villages! Ainsi en va-t-il du paysage ou des marécages qui, Dieu merci! sont aujourd'hui considérés avec un regard moins soucieux de rentabilité optimale et d'aménagement rationnel et fonctionnel. Mais de notre vieux langage, des séculaires usages, des récits d'un autre âge, que fait-on présentement?

Du «Dairi» au «Foulta»

Mais trêve de généralités et de grands principes! Venons-en à une présentation lacunaire, certes, mais plus évocatrice de ces récits traditionnels. Outre le fait indéniable que la plupart des personnes âgées n'apprécient

plus du tout qu'on leur parle de ces «vieilles histoires de dans le temps», constatons que le fantastique n'en est pas mort pout tout autant. Les jeunes amateurs d'histoires, disons «stroumpfesques» se délectent de récits tout aussi fantastiques – sinon plus! – que ceux dont nos pères se divertissaient. Mais la forme a changé: êtres imaginaires et présentation ont évolué, passant du conte au monde, combien plus vivant, de la bande dessinée. Et peut-être faudrait-il passer par cette manière moderne de conter pour que les fées redeviennent nos aimables compagnes aux heures de détente! Les descendantes des druidesses celtes que sont les «Dames Blanches» (voire... vertes, parfois!) retrouveraient vie dans nos bois menacés par d'insidieux mauvais génies de la famille «Pollution», et au lieu de sourire de commisération nos jeunes amateurs de récits fantastiques riraient lorsqu'on leur présenterait les aventures (revues et corrigées...) de la «Tante Arie», du «Coq noir», du «Mano», du «Foulta» ou de la célèbre «Vouivre». «Le Dairi» deviendrait non seulement la charmante enseignante d'un moderne bar à café mais, peut-être, cet animal curieux qui fit tant rire nos pères. Sans doute rigoleraient-ils de plus belle lorsqu'ils découvriraient sa remarquable morphologie, qui lui permet de marcher sans peine le long des pentes les plus raides grâce à deux pattes plus courtes que les autres, précisément celles qui sont placées contre la montagne. Et de leur expliquer les transformations merveilleuses qui permettent à ce beau «Dairi» de s'adapter à n'importe quel talus du Jura, de France et de Navarre, car il vit ailleurs. Ne dévoilons rien ici des secrets propres à permettre sa capture, la «Chasse au Dairi» étant un art qu'on ne dévoile que dans des circonstances appropriées. Quant au «Coq Noir», pourquoi ne pas révéler aux jeunes générations (et aux aînés encore un peu curieux) les caractéristiques de cet animal devenu fort peu familier depuis que d'électroniques réveille-matin ont remplacé

son chant peu précis et facilement gênant le dimanche ou le samedi, nouveau jour chômé (incroyable innovation!). Le «Mouton Noir», lui non plus, n'est guère familier aux jeunes générations et son compagnon, le bouc – curieusement tout aussi noir dans la tradition –, ne parle plus à quiconque depuis que nos derniers conteurs se sont tus.



Le bouc noir.

Dessin extrait d'un article de Joseph Beuret-Frantz, «Légendes et animaux fantastiques», publié dans l'«Almanach catholique du Jura» de 1916. Ce texte est à mettre en relation avec la parution de l'ouvrage présenté ci-contre, étude qui provoqua un regain d'intérêt pour ces questions dans le Jura.

Il faut avouer qu'on les prenait pour des radoteurs, que dis-je, de vulgaires «raseurs» avec leurs contes où chaque animal noir n'était en fait que le Diable déguisé. Instruction publique dispensée avec force, théologie renouvelée, ondes radiophoniques charmeuses, transports modernes rendant jambes et pieds quasiment inutiles tant on

FAUNE ET FLORE POPULAIRES DE LA FRANCHE-COMTÉ

PAR
CH. BEAUQUIER

TOME PREMIER : FAUNE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1910

pouvait désormais (sans effort et lestement) franchir d'impensables espaces, tout contribua très vite à rendre le monde fantastique sot et sans intérêt. L'électricité qui perçait l'obscurité des moindres recoins des vieilles demeures et même des rues, sans façon chassa au loin les revenants, les fantômes, les « Esprits », le « Foulta », le « Manô », et on trouva même assez de bonté ecclésiale pour (enfin !) avoir pitié des suicidés et de leurs proches puisqu'on accepta de les enterrer avec les autres morts de la communauté.

En ce temps, encore proche, l'obscurité n'était pas crainte par chacun, certes, mais les personnes les plus sensibles, les plus imaginatives n'arrivaient pas aisément à faire abstraction de toute la multitude des êtres diaboliques, fantomatiques dont on évoquait (trop ?) souvent la présence : démons sous toutes les formes (y compris les animaux fantastiques), âmes en peine, étranges revenants, morts errants, esprits assoiffés de vengeance ou de justice – comme vous voudrez ! –, défunts dont on n'était pas parvenu à s'assurer qu'ils jouissaient de l'indispensable repos éternel garant de la tranquillité des vivants.

Même trop résumé, ce monde-là doit être présent à l'esprit de celui qui accuse nos parents d'avoir laissé choir dans l'oubli les récits traditionnels ; aurions-nous agi autrement ?

Vive l'esprit gaulois !

Si la culture traditionnelle n'était faite que de « fôles » terrifiantes et de légendes diaboliques, peut-être serait-il sage de suivre l'exemple des derniers témoins de l'art de vivre d'antan. Mais, heureusement, nos pères n'étaient pas dépositaires que d'« histoires » aussi sombres, certes non ! Et leur esprit gaulois, qu'en fait-on ? Si « à la nuit noire » les conteurs n'avaient pas su d'autres récits, nul n'aurait eu de plaisir à vivre les veillées, et bien vite ces

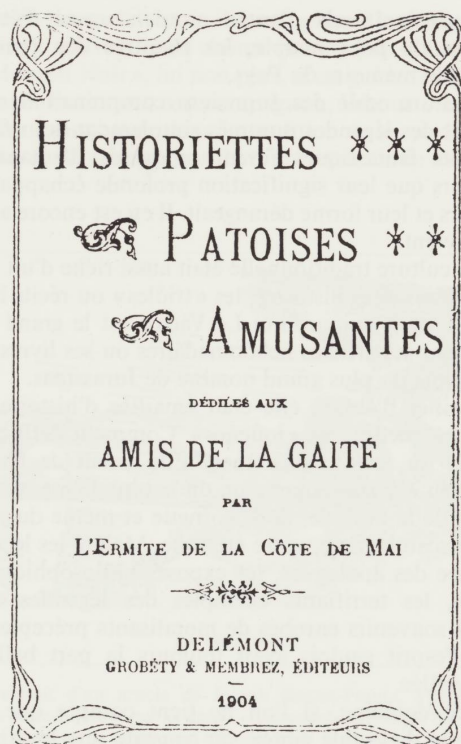
animateurs culturels d'antan auraient cessé d'être les médiums du petit peuple, les chantres des gens sans écriture, la mémoire du Pays.

La culture orale des Jurassiens comprenait donc des contes et des légendes nommés simplement des « fôles » ; ces récits fantastiques furent repoussés d'autant plus volontiers que leur signification profonde échappait aux auditeurs et leur forme dérangeait. Il en est encore ainsi le plus souvent.

Cette culture traditionnelle était aussi riche d'un répertoire d'amusantes histoires, les « triôles » ou récits humoristiques, dont aujourd'hui Le Vâdais est le grand pourvoyeur par ses articles hebdomadaires ou ses livres, et ce pour la joie du plus grand nombre de Jurassiens.

La veillée d'antan, elle était émaillée d'histoires plus hilarantes encore : les « loûenes ». Comment définir cette forme-là du récit traditionnel ? Elle tenait de l'histoire drôle – du « witz », comme on dit habituellement –, de la fadaise, de la faribole, de la sornette et même du propos un brin scatologique, voire érotique. Malgré les leçons de prudence des apologues, les exposés philosophiques des « fôles », les terrifiants exemples des légendes ou les simples souvenirs enrobés de moralisants préceptes éducatifs, l'esprit gaulois avait toujours la part belle lors d'une veillée.

En ce domaine, si l'on ne tient compte que de la littérature dialectale éditée, on constate que les histoires drôles en patois ont le monopole. Ce n'est certes pas un privilège exclusif mais l'expression d'une persistance du goût des Jurassiens pour les « triôles », voire les « loûenes », donc la preuve que l'esprit gaulois n'est pas moribond. Et j'en suis fort aise, même si le pudibond français a quasiment tué les « loûenes », car il s'accommode mal des vifs propos dont le patois se faisait aisément l'inimitable complice. L'usage régulier du français a entraîné une modification de la perception des récits en



1854: L. Rode, professeur à La Neuveville, lance un appel aux Emulateurs pour qu'on «forme un recueil de toute la littérature patoise» (voir «Actes», 1859). Le but ? «Rechercher les traces de l'idiome celtique parlé par les Helvétiens.» Cinquante ans plus tard, parution d'un des premiers ouvrages en patois ! Aujourd'hui encore, on peut souhaiter la publication d'un recueil des articles patois parus dans les revues et journaux dès la fin du XIX^e siècle... Une mine d'or inexploitée !

1904: le premier recueil d'histoires patoises est publié par l'abbé Defer, qui réunit ainsi ses articles parus dans «Le Pays du Dimanche» dès 1897.

ce domaine et on trouve vulgaire, grossier, malséant des «witz» anodins et bien admis au temps où les «loüenes» fleurissaient dans la bouche des conteurs ayant le patois pour langue maternelle.

De l'art de conter à celui d'écrire

Cette question linguistique est d'autant plus fondamentale que la transmission orale des récits traditionnels n'existe plus. Mis à part le conte enfantin qui, d'ailleurs n'est plus raconté en patois, on n'accorde plus grande valeur à ce dialogue particulier qu'était la présentation d'«histoires», drôles ou non. Les «fôles» ne survivent que grâce à la transmission écrite, car notre population – comme tant d'autres – a rejeté sa culture en n'écoutant plus ses conteurs. En préciser les causes dépasse le cadre de ce modeste article et il suffit de constater que la pression du modernisme et un effort de libération intellectuelle se sont unis pour abattre la séculaire forme d'animation culturelle qu'était l'art de conter à la veillée. Cette mutation se fit d'autant plus aisément que le patois était négligé au profit du français. Seuls quelques esprits éclairés, dès le milieu du XIX^e siècle, sentirent le danger de ce bouleversement naissant et œuvrèrent pour suppléer à cet appauvrissement culturel du peuple. Vinrent alors des écrivains qui eurent à cœur de transmettre une petite partie de l'héritage ainsi dilapidé. A la transmission orale ils substituèrent le témoignage écrit qui, malgré tout, transforma les récits traditionnels, ne serait-ce que par l'emploi du langage de l'élite d'alors – le français – au détriment du dialecte usuel du peuple – le patois – et surtout de ses diverses formes régionales. La naissance de la radio locale «Fréquence Jura» me donne grand espoir de voir bientôt renaître l'art oral de conter, d'où l'urgence de faire l'inventaire de ce qui reste de l'héritage culturel du petit peuple jurassien. Grâce à l'écrivain, le conteur revivra bientôt !

II. La transmission des récits traditionnels du XIX^e siècle à nos jours

Le pionnier: Auguste Quiquerez

Même si ces notes sont terriblement incomplètes, elles suffiront à retracer les étapes essentielles de ce passage de la transmission orale populaire à une conservation écrite élitiste des récits traditionnels du Jura. Ceux qui remplacèrent bardes et conteurs usèrent de deux voies bien différentes: la littérature et le recueil scientifique. Selon la voie suivie, le conte, la légende, l'apologue ou la simple «vieille histoire» a peu ou prou perdu son originalité primitive, sa saveur populaire, ses caractéristiques spécifiquement oratoire surtout.

La transmission littéraire débuta vers 1860 sous l'influence de chercheurs français et tout spécialement du grand pionnier que fut Désiré Monnier. Habitant du Jura d'au-delà la frontière franco-suisse, il retint l'attention de notre infatigable curieux et polygraphe Auguste Quiquerez, lequel ne tarda pas à s'intéresser aux récits de ses contemporains car, vers 1860, les conteurs étaient encore à l'honneur. Collectant croyances étranges et récits légendaires, il nota aussi des us et coutumes depuis peu en désuétude ou en voie de disparition, mêlant le tout à des travaux historiques où la celtomanie de l'époque tient une place non négligeable. Lui, l'habile chercheur de vestiges romains, devint dès lors un investigateur des traces laissées par les Celtes à travers les toponymes, les coutumes et, bien sûr, les récits traditionnels. Ses publications en ce domaine n'ont pas encore les caractéristiques spécifiques des travaux ethnographiques ou typiquement folkloriques car, à cette époque, cette science était en formation. Il n'en demeure pas moins qu'Auguste

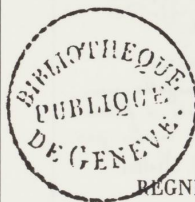
TRADITIONS POPULAIRES

COMPARÉES,

PAR DÉSIRÉ MONNIER,

CORRESPONDANT HISTORIQUE
DES MINISTRES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,

AIDÉ DE LA COLLABORATION
DE M. AIMÉ VINGTRINIER.



—
MYTHOLOGIE.
—

REGNES DE L'AIR ET DE LA TERRE.

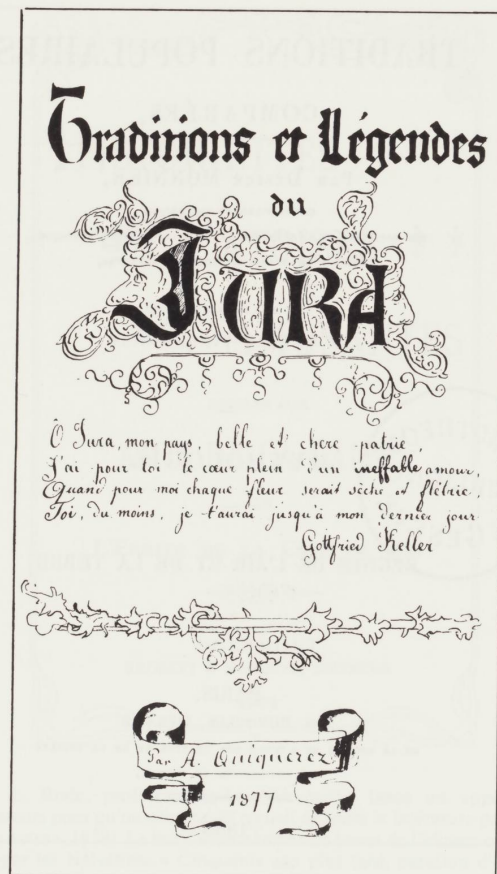
PARIS.

J.-B. DUNOULIN, LIBRAIRE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES ET DE LA SOCIÉTÉ
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
Quai des Augustins, 13.

. 1854

Le livre qui très vraisemblablement influença de manière décisive Auguste Quiquerez, le pionnier en matière de recherches folkloriques dans le Jura. Un ouvrage encore très attirant et qui permet de mieux connaître dans quel état d'esprit naquit le folklore.



Le plus ancien recueil de traditions et légendes populaires jurassiennes. Ce manuscrit inédit d'Auguste Quiquerez est partiellement une compilation d'articles publiés par lui dès 1855.

Quiquerez, à la veille de sa mort, éprouva le besoin de rassembler l'essentiel de ses recherches en la matière dans un volume toujours inédit: *Traditions et légendes du Jura*. Son souci de ne pas isoler les «fôles» et autres «histoires» de leur contexte mérite d'être mis en évidence car, à mon avis, on néglige aujourd'hui trop volontiers de retenir ces éléments-là. Un conteur n'était pas un écrivain: sans auditoire, il n'existait pas. Et son récit non plus! D'où la question de savoir si les récits en français d'Auguste Quiquerez sont représentatifs de ceux racontés par ses témoins.

Alors que chacun parlait encore patois, cet intellectuel écrivit en français, recomposant littérairement les récits recueillis. Le contenu nous est donc parvenu mais pas la forme. Et il en va de même pour ses émules: Arthur Daucourt et Joseph Beuret-Frantz. Tous deux ont si largement puisé dans l'ouvrage inédit de Quiquerez que ce manuscrit n'a présentement plus d'intérêt que pour les historiens.

Créateurs de «nos» légendes populaires:
Daucourt et Beuret-Frantz

Arthur Daucourt, grâce à ses *Légendes jurassiennes* (rééditées en 1978 par les Editions Transjuranes, à Porrentruy) et Joseph Beuret-Frantz, avec – entre autres ouvrages – *Les plus belles légendes du Jura* (également rééditées, en 1983, par les Editions du Pré-Carré, dans la même ville), ont si bien su satisfaire les goûts de l'élite jurassienne qu'aujourd'hui «leurs» légendes ont le rang de récits traditionnels, ce qu'ils ne sont pas en réalité. Même si le succès en librairie de ces livres démontre avec éloquence l'attraction qu'ils exercent sur les Jurassiens et malgré leurs qualités intrinsèques, il faut bien dire que la culture traditionnelle du peuple jurassien – du moins du

- 267 La Latrune d'Erschwieler ,
 278 Les Benieçons de St. Ursanne
 299 La succession d'un Vieux diable
 301 La Dame de Neuchâtel
 304 Une veillée de Village. Claudine la doctière
 331 Le trévisé ,
 351 Création d'un noble ,
 369 La Pierre de Scandale
 381 Roche d'Or ,
 387 Maria-Stein
 393 La terrafra des lagins ,
 399 La Pierre de la peste ,
 403 Le lutin conjuré dans machine ,
 411 L'âne de St. Ursanne ,
 417 Muletin au Enghel .

Les dernières lignes de la table des matières du manuscrit «Traditions et légendes du Jura» conservé aux Archives de l'Etat de Berne. Le populaire recueil de légendes présenté ci-contre est dans la lignée de la voie littéraire qu'ouvrit Quinquerez pour transmettre des récits traditionnels. Au lieu du patois, langue des conteurs d'antan, ces auteurs usèrent du français, et ce même à une époque où l'idiome séculaire était encore d'usage courant dans le Jura.

Joseph BEURET

LES PLUS BELLES LÉGENDES DU JURA

Avec 64 illustrations dans le texte et hors-texte

Préface de Virgile ROSSEL



LAUSANNE
ÉDITIONS SPES

Rue de Bourg, 35



petit... peuple – n'est pas totalement transmise par cette forme littéraire qui, d'ailleurs, semble malheureusement abandonnée aujourd'hui. Son nécessaire renouveau ne surviendra que si la diffusion des récits populaires patois transmis par la seconde voie (celle des recueils scientifiques) intervient dans les meilleurs délais, avant que le langage séculaire des Jurassiens ne soit plus qu'un souvenir. La publication des récits traditionnels authentiques ne se conçoit pas sans l'emploi du patois, d'où il pourrait résulter un soutien non négligeable à la conservation de cet idiome si gravement menacé de disparition. Certes, il restera toujours le monumental *Glossaire des patois de la Suisse romande* et d'autres lexiques comme celui de Simon Vatré mais, à l'évidence, la survie de cette langue passe par son usage... oral. Que cette lapalissade ne fasse pas considérer comme sottise l'affirmation suivante: des documents écrits – à défaut de témoignages oraux enregistrés et, surtout, diffusés... – demeurent indispensables à qui veut tenter de parler le patois, et les meilleurs sont souvent les récits traditionnels qu'ont soigneusement recueillis quelques dialectologues ou folkloristes éclairés. Mais, comble de malheur, leurs précieux documents sont pour la plupart inédits.

Bien qu'également écrite, la transmission scientifique des récits traditionnels se fit en patois, avec ou sans traduction littérale. Jules Surdez fut, avec Arthur Rossat, le grand continuateur de la voie ouverte en France voisine à la fin du XIX^e siècle. L'ouvrage ci-contre demeure un repère historique et scientifique non négligeable pour les travaux de ce genre dans le Jura.

SOCIÉTÉ DES PARLERS DE FRANCE

Contes Populaires

RECUEILLIS A

BOURNOIS

(Canton de l'Isle-sur-le-Doubs, arrondissement de Beaume-les-Dames)

PAR

CHARLES ROUSSEY

—
PRIX : 7 FR. 50
—

PARIS

CHEZ L'AUTEUR
67, rue Cardinal-Lemoine

H. WELTER, ÉDITEUR
59, rue Bonaparte

1894

2^{me} 169



Arthur Rossat et Jules Surdez:
les fidèles témoins
de l'art traditionnel de conter

Cette transmission scientifique des «fôles» débuta au début du XX^e siècle déjà, quand le savant folkloriste Arthur Rossat vint séjourner dans le Jura afin de recueillir des contes. Allant de Miécourt à Fahy ou de Rebeuvelier à Saignelégier, il rencontra non seulement d'excellents conteurs mais aussi, je dirais même surtout, un jeune instituteur fort attiré par la langue de ses pères et tout ce qui touche aux mœurs de son pays: Jules Surdez. Cet amateur (né en 1878) remit à Rossat des contes patois si remarquables que le folkloriste en publia quelques-uns dans sa série intitulée *Les fôles, contes fantastiques recueillis dans le Jura*; ces premiers récits furent édités en 1911 par la «Société suisse des traditions populaires», dont le siège est à Bâle. Fondée à la fin du XIX^e siècle, tout comme le «Glossaire des patois de la Suisse romande» (qui a ses archives à Neuchâtel), cette société publiera le recueil suivant, celui de Jules Surdez précisément, en 1942.

De 1899 à 1939, année de sa mise à la retraite, ce chercheur vécut à Epauvillers, Saignelégier, Les Bois/Le Cerneux-Godat et Epiquez, ne s'éloignant guère de son Clos-du-Doubs natal si cher à son cœur, de ce Jura dont il étudia patois et coutumes avec tant de soin, de science et de persévérance que l'Université de Berne décerna le titre de docteur honoris causa à cet amateur exceptionnel, en 1955. Ayant retracé les grandes étapes de sa vie dans l'introduction du huitième volume des Editions du Pré-Carré, *Animaux et contes fantastiques du Jura*, je ne m'étendrai pas davantage sur ce témoin de la culture populaire jurassienne.

En revanche, précisons brièvement dans quelles conditions il prépara son recueil *Contes fantastiques du Jura bernois*, publié en 1942 par la «Société suisse des traditions populaires», qui prolonge de magistrale façon l'œuvre entreprise par Arthur Rossat.

Antoine Bietrix et Gustave Amweg
ou l'aventure de «Lai lattré de Bonfo»

Pour ce faire, remontons au XIX^e siècle, vers 1880, précisément à l'époque où Auguste Quiquerez transmet en français des récits légendaires jurassiens. Un obscur écrivain rédigeait *Lai lattré de Bonfo*, c'est-à-dire *La lettre de Bonfol qui contient les plus belles histoires des bons bourgeois du louable village de ce nom*. Le caractère

Biestrix, 21 septembre 1939.

Monsieur le Professeur,

Vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir, il y a quelque temps déjà, vos deux intéressants travaux extraits des *Mélanges Bally et A. Duraffour*. Les érudits que nous venons de traverser ne m'avaient pas permis jusqu'ici de vous en accuser réception. Je vous remercie vivement de votre attention si aimable.

Je suis occupé, en temps-ci, à copier les *Histoires d'A. Bietrix*, N° 938, de la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, *Lai lattré de Bonfo*, afin de les publier dans les *Actes de la Société jurassienne d'études linguistiques*, si les circonstances le permettent, avec la traduction en français. J'espère que cette nouvelle vous intéressera.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. D^r Gustave Amweg

Carte de Gustave Amweg à Louis Gauchat dans laquelle il lui annonce qu'il travaille à la publication des «Histoires d'A. Bietrix». (Document conservé dans les archives du «Glossaire des patois de la Suisse romande»)

hautement comique, voire même caustique de ses histoires justifiait un titre aussi prudent car, en fait, cet auteur ne cherchait rien moins qu'à garantir la survie de toutes les « triôles » et autres « loûenes » dont on accablait les braves gens de Bonfol, prêtant à cette population toutes les fadaïses et sottises que tout un chacun aurait pu mériter si le nom de son village n'avait pas aussi proprement fait allusion à la folie... Et comme on ne prête qu'aux riches, « l'Aintouene Barotchet » – alias Antoine Bietrix – ne se gêna pas d'en conter « des vertes et des pas mûres », en patois d'Ajoie évidemment. L'utilisation de la langue usuelle du peuple en ce XIX^e siècle finissant donne à ses récits un caractère typiquement populaire même si, pour la forme, on n'est pas assez près de l'art des conteurs traditionnels.

Mais ceci ne présente aucun inconvénient quant au contenu des récits d'antan car, en fait, la transcription fidèle d'une « histoire » racontée n'est pas possible : il y manque toujours les réactions de l'auditoire et le véritable dialogue que crée le conteur en sa qualité de médium.

Cette *Lettre de Bonfol* serait peut-être encore inédite si Antoine Bietrix n'avait pas trouvé en Gustave Amweg un patoisant réputé doublé d'un écrivain habile. Non seulement il mit le texte en patois au point en précisant maints détails par de savantes notes, mais il en fit une traduction française remarquable. Pour le seconder dans certains passages difficiles, il fit appel à son ami Jules Surdez, et de cette collaboration naquit chez ce dernier l'envie de reprendre ses travaux sur les récits traditionnels plus ou moins abandonnés depuis les recherches de Rossat. Venant d'être mis à la retraite, il disposait dès lors de beaucoup de temps libre et c'est avec sa fougue habituelle qu'il se lança dans cette voie.

Bonn, le 22 juin 1844.
Messieurs,

J'écris d'achever la mise au net
et la traduction en français d'une
centaine de contes plaisantins où
l'on met malicieusement en scène les
gens du Teuchapatte (ma commune
d'origine) ou ceux de Bonfol (com-
mun d'origine de ma femme). J'ai
naturellement laissé de côté ceux
qui figurent, assez délayés, dans la
« Lettre de Bonfol » et dont le patois est
un peu fantaisiste.

Je vous prie à même de me donner
quelques renseignements sur l'origine
probable de ces contes ou gaudrilles et
me dire, si l'on s'explique le choix
de tel ou telle localité pour la mise

Dans une lettre à Louis Gauchat, Jules Surdez déclare que le patois de Bietrix est... « un peu fantaisiste ». (Même source que pour la carte d'Amweg)

Une mine à exploiter: mais comment?

Evoquer ici tous ses travaux dans le domaine des «histoires» populaires dépasse très largement les limites de ce petit article. En effet, à l'occasion du colloque *Bibliographie et mise en valeur de l'œuvre de Jules Surdez*, tenu le 18 avril 1984 au Centre culturel de Rossemaison, dans le cadre des manifestations organisées en ce lieu pour marquer le vingtième anniversaire de sa mort, j'ai établi un inventaire des «fôles», «triôles», «loûenes» et autres «histoires» découvertes dans ses archives et son œuvre. Bien qu'incomplet, il compte déjà... 800 références, représentant 2700 pages de cahier scolaire pour la seule partie inédite. Il y aurait donc moyen de donner satisfaction à tous ceux qui, comme Edith Montelle dans son allocution (publiée ci-après), réclament la diffusion de cette irremplaçable source de documentation. Mais rien n'est simple et les moyens font toujours défaut... Quant au rejet de cette forme d'expression culturelle par le peuple elle se traduit encore par des difficultés à vendre un livre comme *Animaux et contes fantastiques du Jura* ou par la mésaventure survenue à Gustave Amweg lors de la parution de *Lai lattré de Bonfo*. Par voie de presse, le professeur bruntrutain fut violemment attaqué pour avoir osé publier une œuvre d'allure «obscène et nauséabonde». Ni plus, ni moins! Il fallut que le président de la Société jurassienne d'Emulation prenne officiellement la défense de son dévoué collaborateur. (Voir «Actes» 1941, page 16.) Ce menu fait permet de revenir au problème posé par la nécessité de donner une traduction française des récits traditionnels qu'on veut publier car, hélas! bien peu de Jurassiens sont encore capables de lire des «histoires» en patois. Or la verdeur du langage populaire figure dans les récits transcrits fidèlement, rien n'étant omis si ce n'est de trop fastidieuses exclamations du genre «Et puis», «Mais...»,

«Ma foi...», bien spécifiques à l'art de conter d'antan. (D'ailleurs en est-il réellement autrement aujourd'hui lorsqu'on raconte une anecdote?) Dès lors, quand il s'agit de traduire de tels textes intrinsèquement oratoires, on ne sait quel parti adopter.

Faut-il respecter le texte patois au point de réaliser une œuvre impeccable au plan dialectologique et folklorique mais fort peu agréable à lire? Faut-il éviter d'ennuyer le lecteur qui ne peut lire que la traduction en rédigeant un récit littérairement valable? En ce cas, on s'approche de la voie utilisée par Quiquerez, Daucourt, Beuret-Frantz et d'autres auteurs qui, avec succès, ont su charmer maints Jurassiens avides de découvrir les textes légendaires.

En 1942, Jules Surdez choisit la première solution lors de la publication de dix des quarante *Contes fantastiques du Jura bernois* remis à la «Société suisse des traditions populaires». Préparant pour cette association une édition de vingt des récits inédits, j'ai simplifié sa traduction littérale en veillant à conserver autant que faire se peut la saveur du patois à travers un français simple, populaire, peut-être trop riche en régionalismes au gré des puristes et des lecteurs aimant une certaine qualité littéraire. Seule la critique, dès parution de cet ouvrage, permettra de savoir si la voie choisie est valable ou si une forme française nettement plus littéraire est indispensable.

Pour la version patoise, là, à l'évidence, une seule voie possible: la fidélité absolue à la transcription. Mais surgissent alors d'autres difficultés: quelle orthographe adopter? Ainsi, au cours des ans, Jules Surdez lui-même modifia à plusieurs reprises ses propres règles, finissant par adopter celles préconisées par le *Glossaire des patois de la Suisse romande* et qu'un conteur contemporain, Le Vâdais – alias Jean Christe – utilise régulièrement dans ses chroniques hebdomadaires ou ses livres. Dès lors, direz-vous, il suffit de transcrire tous les récits de Surdez dans

Lai neût de Nâ. (Patois des Bois)
 (La nuit de Noël)
 Légende —

Tôs saïtes tris tus vaise bin que moi
 que les bêtes, lai Nâ neût de Nâ, se batant
 ei dgeronjono ¹⁾devaint lues rantches ²⁾et lues

Transcription en orthographe francisée d'une légende patoise recueillie par Jules Surdez, vers 1940. (Manuscrit conservé par le Musée jurassien, à Delémont)

N° 33. Lè djonvontch' de-z-édj'.
 (La solerü des Adigez (Patois de la commune des Bois))
 B y ère im' son è lè lèsut' de-z-édj' k' èpre èron è fè-
 lon èyi (folâtres) t'è lè rèsu' (respice) fèlon èyi, vin ank' è an
 lè rèsu' min è y ère li im' rèsu' fèlon èyi m' fèlon è fèlon èyi

Transcription en orthographe phonétique d'une légende patoise, également par Jules Surdez, vingt ans plus tôt. La musicalité de notre langue ancestrale est-elle préservée par l'écrit? Ne serait-il pas urgent d'user de cette merveilleuse machine qu'est le magnétophone, en attendant la télévision?... (Document conservé au «Glossaire» à Neuchâtel)

cette graphie-là. Peut-être, car, concrètement, comment savoir si on ne modifie pas peu ou prou la transcription phonique du mot? Or, si l'expression orale est finalement le but de l'exercice, il importe d'être très prudent en cette matière, laissant le document original riche de toutes ses nuances, et ce même si le patoisant lui-même doit un peu peiner pour lire le texte.

III. Pour une renaissance dialectale dans le Jura

Réveillez les échos!

Le patois est intrinsèquement un langage oral, d'où il résulte que la musicalité est essentielle. Mais comment rendre les sonorités de nos accents locaux? Suivant le lieu où s'insère le patoisant, sa langue a une sonorité bien particulière, que la comparaison entre musique notée sur la partition et choix de l'instrument pour la jouer pourra, peut-être, faire concevoir. Les «in» ou les «on» seront sans doute toujours semblables lorsqu'on les découvre dans un texte d'Ajoie, du Val-Terbi ou des Franches-Montagnes, mais quel Jurassien serait assez ignorant pour croire que ces sonorités seront pareilles dans la bouche d'un Dgenevézait, d'un Barotchet ou du Vâdais?

Or, si le patois est la fleur de notre identité culturelle, tous ces menus échos de la Culture traditionnelle doivent être maintenus, voire réveillés! Nos accents sont au patois ce que la poésie est à la vie ou l'élégance à nos compagnes: un don précieux! N'y a-t-il pas urgence à réveiller ces échos?

Combien je me réjouis de constater que nos accents survivent en français, prolongeant de séculaires et inconscientes traditions que l'abandon du patois n'a pas trop

no 29

Ruiz, le 15 février 51.

Mon cher,

C'est par le travail que j'ai et temps-ci et je m'attache à rien. Excusez-moi donc, je vous prie, de mon retard à vous donner une réponse, et veuillez dire mes excuses à M. Redard.

Je ne puis malheureusement pas vous renseigner sur le mot «broche» et la prononciation aux Bonmourets. A Saint-Brais, «broche» frappe épique de panne, rôtie en patois «broche». Comparez cependant «brentchatt» : aiguille à tricoter; «brentchet» : cheville onzième du char, etc., «tûre à la brentchatt» : tûre à la courte paille. Je doute un peu de l'authenticité de votre forme, mais on ne peut jamais savoir! - Bref, pour ce qui est de la prononciation de «ai», vous savez ma difficulté: nous en avons parlé déjà. Ce qui est certain, c'est que la prononciation du français régional est la même que celle du patois et je suis de la région. J'ai donc voulu contrôler ma prononciation.

D'abord chez M. Fud, où le résultat fut nul: il me dit que lui-même n'ayant pas la vraie prononciation du français pour ce son, il n'entend pas chez moi de différence entre la prononciation patoise (et fr. rég.) et celle de son français.

Dans une lettre envoyée au «Glossaire», l'abbé R. Jolidon, auteur d'une thèse inachevée sur le patois, déclare que «la prononciation du français régional est la même que celle du patois».

molestées. Car les efforts politiques et autres pour extirper le patois du Peuple n'ont pas réussi à tuer la musicalité chère aux gens de ce pays: c'était trop vouloir! La sauvegarde du langage de nos pères a été évoquée dans «L'Hôtâ» de l'an dernier grâce à l'article de Paul Burnet: *Patois, langage du cœur... patois, prends garde!* et il l'est dans ce numéro-ci également, à travers le témoignage de Jean Christe: *Défendre le patois? Pourquoi?*

Mon insistance de rédacteur à faire de «L'Hôtâ» une tribune en faveur du langage ancestral n'est pas dictée par la croyance qu'un jour le peuple jurassien s'exprimera en patois, non, mais par l'espoir qu'on veillera de plus en plus à familiariser la jeunesse avec notre langue et sa musicalité. La création de la «Fédération des patoisants du Jura» prouve que l'article constitutionnel relatif à la défense du patois commence de produire des fruits et, je le crois, aboutira tôt ou tard à une renaissance dialectale orale et écrite, l'une n'allant plus sans l'autre.

Certes, le français restera désormais notre langue usuelle... si nous le défendons! La francophonie semble ne pas vouloir se laisser attraper comme nos pères l'ont été et chacun veille désormais sur sa langue avec vigilance. Mieux! On vient de se lancer dans la revitalisation du français en ne mettant plus à mort tous les régionalismes et en les intégrant dans cette langue. Mieux encore! Les habitants de la Suisse romande sont présentement conscients que le français est un ferment d'unité, de cohésion fort précieux. Et les Suisses alémaniques eux-mêmes s'en soucient, preuve en est leur intérêt à suivre les exposés faits dans le cadre des «Rencontres Waldegg» organisées à Soleure, les 23 et 24 novembre 1984, autour du thème *Le langage des Romands*. Passionnantes journées, dont je retiendrai un grand moment: la table ronde présidée par Marcel Schwander: *Patois et langue parlée*. Parmi toutes les interventions il y eut celle de Gaston Brahier qui, avec son talent coutumier, sut présenter les particularités de nos patois.

Dans ce numéro de «L'Hôtâ» on lira avec intérêt l'allocution qu'il a prononcée au château de Pleujouse, le 25 août 1984, à l'occasion du «Mémorial Gustave Amweg» organisé par les amis de ce château et l'Emulation. Le renouveau du patois est là: comment favoriser son épanouissement?

Pour un retour aux sources

L'abandon des «fôles» n'est en soi pas néfaste, parce qu'un peuple qui n'évoluerait pas culturellement n'existerait plus. Ainsi en serait-il d'une société dont la littérature ne produirait plus rien de valable, où les arts seraient en stagnation sinon en régression. Fort heureusement, le Jura connaît encore une réelle activité créatrice et tout laisse supposer qu'il en sera toujours ainsi. Mais aujourd'hui le peuple jurassien suit la tendance contemporaine de la consommation culturelle – trop passive souvent – par télévision interposée. La radio locale permet de constater qu'une minorité de Jurassiens est décidée à favoriser la participation active par l'expression orale. Et c'est heureux! Reste la littérature en général. Elle peut présenter une possibilité de renouveau pour la culture traditionnelle, par l'expression patoise et française conjointe, car une renaissance dialectale doit s'appuyer sur la langue usuelle contemporaine pour se propager.

La littérature étant une des formes de la créativité de l'élite, on ne dispose pas de cette source irremplaçable de formation dans la société traditionnelle. Puisque des écrivains et des folkloristes ont pris la peine de recueillir de la bouche des conteurs une bonne partie des récits populaires, on devrait dans un premier temps diffuser ce patrimoine heureusement sauvé par le livre, d'une part,

et par des enregistrements, de l'autre, étant entendu que toute réalisation conjointe sera idéale. Patois et tradition seront de la sorte mis en valeur et vivifiés.

Dans la tradition orale: poésie, tragédie, comédie et autres formes d'expression littéraire existaient à travers les récits, et c'est par conséquent dans les «fôles», les «triôles», les «loûenes», les apologues, les «vieilles histoires» de ce pays qu'on trouvera l'âme des Jurassiens et «nos» créations artistiques. Comme il est aisé d'affirmer que ce ne sont là que ramassis de radotages, babioles et évocations de croyances surannées, désuètes et même idiotes... quand on ne les a pas diffusées! Dieu que j'envie les Grecs, les Egyptiens ou les Romains, eux au moins ont obtenu de la considération pour leurs récits traditionnels... Même nos écoles leur font place. Qu'a-t-on fait pour les «vieilles histoires» de ce pays? Quelle place ont-elles dans les programmes des écoles jurassiennes? Vive Guillaume Tell! Vive ses compagnons de l'épopée héroïque dont naquit la Suisse! Mais quand donc célébrera-t-on l'épopée de ce pays? Celle d'avant 1779, 1789, 1799!... Loin de moi l'idée de croire que tout ce que les témoins de la culture traditionnelle nous ont transmis soit génial ou même simplement intéressant, mais il serait peut-être grand temps de faire un retour aux sources en vue d'enrichir notre connaissance du passé. (Pas seulement l'Histoire avec une majuscule, celle des princes et des nobles, des notables, des institutions, mais aussi l'autre, celle qu'on dit petite pour bien la distinguer.)

Le patois? Le langage dont on use par plaisir!

Ce retour aux sources de notre culture autochtone devrait favoriser un regain de créativité artistique, et ceci pas seulement en littérature. Consultez *Animaux et contes fantastiques du Jura*, de Jules Surdez! N'êtes-vous

pas charmé par la qualité des illustrations spécialement créées à cette occasion par une dizaine d'artistes jurassiens contemporains? Cette intégration de «vieilles histoires» dans l'Art de ce temps me charme et démontre que notre génération peut tirer son inspiration de récits traditionnels même culturellement imparfaits. Comme les botanistes créent de nouvelles fleurs à partir de plantes moins belles, nos artistes et leurs successeurs pourraient enrichir notre patrimoine culturel si nous tirions de l'oubli celui qu'une génération abandonna au fond des bois.

Un tel appel n'a rien de nouveau. Qu'on songe à l'exemple des félibres, ces écrivains qui ont redonné vie et enrichi la langue d'oc, celle des Provençaux tout particulièrement. Les célèbres *Lettres de mon moulin*, d'où sont-elles issues? De contes populaires de la ravissante Provence. Et Mistral, où a-t-il puisé? Et son premier maître, le méconnu Joseph Roumanille, où chercha-t-il son inspiration fécondante? Dans la tradition populaire de cette province. Eh! oui... Pour qu'il en aille de même chez nous, peut-être faudrait-il commencer par rassembler nos papiers de famille éparpillés en tous lieux, je veux parler des notes et récits adressés à maintes sociétés savantes de Suisse et même de l'étranger par nos dialectologues, folkloristes ou ethnologues amateurs car, jusqu'en 1979, notre patrie n'avait plus même un coffre – une «caboinatte» non plus... – pour serrer ses papiers. On a dû disperser à tous les vents! Aussi faut-il remercier les savants qui surent inciter quelque-uns de nos concitoyens à œuvrer pour la conservation de notre langue et de nos traditions; sans eux, aurions-nous encore de quoi abreuver un petit oiseau? A plus forte raison serions-nous bien démunis pour lui permettre de chanter les beautés du Jura...

Gilbert Lovis
Rossemaison